

Campagne de qualification 2021		
<p>En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous. Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et au plus tard le mardi 15 décembre 2020 (16 heures) (ou au plus tard le 20 janvier 2021 pour les soutenances postérieures au 6 novembre 2020) conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie. Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces. Tous les candidats sont invités à consulter le site du CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr) pour connaître les préconisations de chaque section.</p>		
N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
01	<p>Pour les candidats à la qualification MCF : si la thèse fait partie des trois documents devant être expertisés, elle doit être adressée aux rapporteurs en version papier Pour les candidats à la qualification PR : si le mémoire HDR fait partie des cinq documents devant être expertisés, il doit être adressé aux rapporteurs en version papier.</p> <p>Il est vivement conseillé aux candidats, en vue de constituer leur dossier, de consulter la rubrique "Recommandation" qui figure sous l'onglet "Qualification", accessible sur le site du CNU Section 01 https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/31</p>	Transmission par voie postale
02	<p>Pour tous les candidats : La section 02 demande un C-V synthétique de quatre pages maximum, dont le modèle est à télécharger sur le site du CNU.</p> <p>Les travaux en langue étrangère doivent être accompagnés d'un résumé en langue française et ceux d'un format supérieur à 120.000 signes espaces compris doivent être accompagnés d'une traduction complète en langue française. Ces éléments doivent être adressés en édition papier aux rapporteurs. Il est vivement conseillé aux candidats, en vue de constituer leur dossier, de consulter la rubrique "Qualification", et notamment la sous-rubrique "Conseils généraux" qui figure sous l'onglet "Qualification" accessible sur le site du CNU Section 02 https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/0</p> <p>Pour les candidats à la qualification MCF : Une édition papier de la thèse doit être adressée aux rapporteurs.</p> <p>Pour les candidats à la qualification Pr : Une édition papier du mémoire HDR doit être adressée aux rapporteurs.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE et envoi postal aux rapporteurs pour la thèse et l'HDR
03	<p>Pour les MCF : La thèse doit être adressée aux rapporteurs en édition papier et par voie postale. Il est conseillé aux candidats de consulter la rubrique « <i>Recommandation MCF</i> » accessible sur le site du CNU à l'adresse suivante : https://www.conseil-national-des-universites.fr et dans laquelle ils trouveront des conseils sur la constitution du dossier et prendront connaissance des critères d'évaluation de la section 03. Les travaux en langue étrangère doivent être accompagnés d'un résumé en français, d'une part, de la thèse ou monographie équivalente (minimum de 150 000 caractères espaces comprises) et, d'autre part, des articles soumis.</p> <p>Pour les PR : Le dossier doit se composer d'une part d'un document présentant le parcours académique et scientifique (au minimum 50 000 caractères espaces comprises) et d'autre part d'une production sous l'une des formes suivantes : un mémoire d'HDR (au minimum 300 000 caractères espaces comprises) ou une monographie équivalente devant être adressés aux rapporteurs en édition papier et par voie postale. A défaut de mémoire d'HDR ou de monographie, le candidat doit joindre à son dossier une synthèse (au minimum 100 000 caractères espaces comprises) mettant en perspective notamment sa stratégie de recherche, la méthode suivie et les sources dans sa production scientifique au cours de sa carrière.</p> <p>Il est conseillé aux candidats de consulter la rubrique "Recommandation PR" accessible sur le site CNU à l'adresse suivante : https://www.conseil-national-des-universites.fr et dans laquelle ils trouveront des conseils sur la constitution du dossier et prendront connaissance des critères d'évaluation de la section 03.</p>	Transmission par voie postale
04	<ul style="list-style-type: none"> • Toute thèse rédigée dans une autre langue que le français doit être accompagnée d'un résumé substantiel d'une quinzaine de pages en français (45.000 signes environ). Ce résumé doit notamment présenter la démarche de recherche, le cadre théorique et les principaux résultats. • Les articles joints au dossier écrits dans une autre langue que le français ou l'anglais doivent être accompagnés d'un résumé en français. Le résumé doit permettre d'apprécier l'argumentaire général de l'article mais aussi sa construction. 	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
05	<p>Toutes les pièces complémentaires demandées sont à déposer sur Galaxie et ne doivent pas faire l'objet d'un envoi postal. Pièces complémentaires demandées :</p> <p>1) Pour la qualification MCF (documents à déposer sur Galaxie, pas d'envoi postal) - Un exemplaire de la thèse - Un document précisant quels sont les chapitres de la thèse écrits en tant que seul auteur par le candidat et quels sont les chapitres co-écrits (les noms des co-auteurs et leurs affiliations doivent alors être indiqués)</p> <p>Les candidats sont invités à suivre les recommandations de la section figurant à l'adresse : https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/31/idNode/3696-3701</p> <p>2) Pour la qualification PR (documents à déposer sur Galaxie, pas d'envoi postal) Un exemplaire du dossier complet de l'HDR, comprenant la note de synthèse, tous les rapports (rapports de pré-soutenance, rapport de soutenance) et les articles du candidat cités dans la note. Les candidats sont invités à suivre les recommandations de la section figurant à l'adresse : https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/31/idNode/3696-3701</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
06	<p>Pour la qualification aux fonctions de MCF (dépôt sur Galaxie): - Thèse - Résumé substantiel en français du document de thèse si le document est rédigé dans une langue étrangère (30 000 à 50 000 caractères) présentant l'objectif de la recherche, le cadre théorique, la méthodologie, les principaux résultats et les apports et limites de la recherche - Pour les thèses étrangères : « évaluation form » (fiche d'évaluation de la thèse fournie par le jury de thèse) ou tout autre document d'autorisation préalable à la soutenance - Pré-rapports de soutenance de thèse - Une lettre pour motiver la candidature à la qualification MCF (max 3 pages) - Compléter et joindre les deux tableaux récapitulant l'activité scientifique, dont les modèles sont sur le site du CNU de la section 06</p> <p>Pour la qualification aux fonctions de professeur des universités (dépôt sur Galaxie): - Le dossier complet de HDR - Pré-rapports de soutenance de HDR - Résumé substantiel en français du document de HDR si le document est rédigé dans une langue étrangère (30000 à 50000 caractères) - Une lettre de motivation accompagnée d'un projet à 5 ans pour expliquer l'engagement académique, pédagogique, institutionnel (local et national), sociétal du candidat (max 5 pages) - Compléter et joindre les deux tableaux récapitulant l'activité scientifique, dont les modèles sont sur le site du CNU de la section 06.</p> <p>Avant de déposer le dossier, il est vivement conseillé de consulter les recommandations présentées sur les pages de la section 06 du site du conseil national des universités section 06: https://www.conseil-national-des-universites.fr</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
07	<p>Pour les MCF : la thèse Pour les PR : le dossier complet d'HDR. Pour les MCF et les PR : une liste de publications et travaux structurée selon les recommandations publiées sur https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
08	<p>En sus des pièces obligatoires, les candidat-e-s doivent impérativement prendre en compte les exigences propres à la 8e section, et fournir les pièces suivantes en format pdf par le biais de l'interface Galaxie :</p> <p>Pour toutes et tous les candidat-e-s : une liste des pièces constituant le dossier, copie des lettres d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages en cours de publication.</p> <p>Pour les candidat-e-s à une qualification MCF : un exemplaire de la thèse ; Pour les candidat-e-s à une qualification PR : un exemplaire du dossier complet d'HDR (mémoire de synthèse + mémoire original inédit + dossier d'articles).</p> <p>Pour les thèses et les HDR réalisées dans une autre langue que le français, la section exige un résumé en français substantiel (20 à 30 pages).</p> <p>Les candidat-e-s à une requalification doivent fournir les mêmes pièces que les candidat-e-s à une première qualification.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE. Aucun envoi par mail n'est autorisé.
09	<p>Pour les MCF : La thèse ou le livre extrait de la thèse. Les thèses en langue étrangère donneront lieu à un résumé substantiel en français d'au moins une quinzaine de pages. Trois travaux publiés peuvent être soumis à évaluation, outre la thèse. Pièces justifiant de l'expérience professionnelle. Copie des lettres d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages en cours de publication. Dans les cas exceptionnels où la candidate ou le candidat ne parviendrait pas à intégrer la liste complète de ses publications et conférences dans la limite des 4 pages prévues pour l'exposé, cette liste pourra être jointe au dossier sous forme d'annexe. Le dossier ne saurait en aucun cas contenir des lettres de recommandation, qui ne sont jamais prises en compte par les rapporteurs.</p> <p>Pour les PR : Un exemplaire du dossier d'HDR : inédit (ou livre qui en est extrait), synthèse, volume d'articles, liste exhaustive et classée des publications. Les thèses en langue étrangère donneront lieu à un résumé substantiel en français d'au moins une quinzaine de pages. Les autres publications peuvent être données dans la limite de 3. Pièces justifiant de l'expérience professionnelle. Copie des lettres d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages en cours de publication.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE (Dans le cas où la volumétrie des pièces complémentaires est supérieure à la limite autorisée par Galaxie, l'envoi postal aux rapporteurs de ces pièces, au format papier ou sur une clé USB, est possible, le cachet de la poste faisant foi)
10	<p>Pour les MCF : la thèse ou le livre extrait de la thèse Pour les PR : le dossier complet d'HDR y compris la note de synthèse.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE (sauf les livres si un Pdf n'est pas disponible)

Campagne de qualification 2021		
<p>En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous. Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et au plus tard le mardi 15 décembre 2020 (16 heures) (ou au plus tard le 20 janvier 2021 pour les soutenances postérieures au 6 novembre 2020) conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie. Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces. Tous les candidats sont invités à consulter le site du CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr) pour connaître les préconisations de chaque section.</p>		
N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
11	<p>Pour MCF : le candidat joindra au dossier dématérialisé déposé sur Galaxie un exemplaire de sa thèse de doctorat au titre des pièces complémentaires dématérialisées destinées aux rapporteurs. La thèse est une pièce complémentaire exigée par la section. Pour PR : le dossier complet d'HDR est une pièce complémentaire dématérialisée à destination des rapporteurs exigée par la section. Le dossier d'HDR peut être considéré comme un seul document si le candidat a d'autres productions qu'il souhaite inclure.</p> <p>S'agissant des demandes de renouvellement de qualification, la section attend que les activités de recherche se soient poursuivies depuis la dernière qualification. La thèse (dossiers MCF) et le dossier HDR (dossiers PR) sont à fournir y compris pour les demandes de requalification.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
12	<p>Préalablement à la constitution de leur dossier, les candidat.e.s sont invité.e.s à consulter la rubrique « Qualification » des pages de la 12e section sur le site du CNU, comprenant des conseils généraux et des recommandations pour les candidatures MCF et PR : https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/32</p> <p>En complément des pièces obligatoires, la 12e section demande, à l'attention de chacun.e des deux rapporteur.e.s :</p> <p>Pour les MCF : la thèse, au format électronique et si demandé par le rapporteur au format papier (par voie postale) Pour les PR : le dossier complet d'HDR au format électronique et si demandé, au format papier (envoi par voie postale) Pour tou.te.s (MCF et PR) : la fiche synthétique disponible dans la rubrique « <i>Rapports d'activités et documents</i> » sur le site du CNU, au format électronique.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE (Dans le cas où la volumétrie des pièces complémentaires est supérieure à la limite autorisée par Galaxie et/ou quand le rapporteur le demande, l'envoi postal aux rapporteurs de ces pièces, au format papier et/ou sur clef USB est à effectuer)
13	<p>• Pour les MCF : la thèse • Pour les PR : l'inédit d'HDR et le travail de synthèse</p> <p>Les candidats dont la thèse/HDR serait rédigée dans une langue autre que le français devront fournir une traduction du rapport de thèse/HDR, lorsqu'il est disponible, ainsi qu'un résumé substantiel de la thèse/HDR rédigé en français.</p> <p>De plus, pour tous (MCF et PR) :</p> <p>1) Une copie de diplôme ou d'un certificat (niveau C1) attestant la maîtrise d'une langue slave (ou du letton / lituanien). 2) Pour les candidats étrangers, une copie de diplôme ou d'un certificat (niveau C1) attestant la maîtrise du français.</p> <p>NB : Le CV fait désormais partie des pièces obligatoires. Ce CV détaillé doit être rédigé en français et comprendre les volets suivants: I. Parcours professionnel avec les dates exactes des contrats, les établissements d'exercice et le résumé détaillé des cours dispensés (intitulé (dans la langue enseignée), niveau, volume horaire, CM/TD, établissement); II. Formation avec les dates et les établissements fréquentés; III. Diplômes et titres universitaires, éventuellement avec des mentions; IV. Responsabilités administratives; V. (Autres) VI. Colloques et conférences avec les intitulés exacts, dates et lieux; VII. Liste complète des publications relevant de la section 13 (avec, si possible, une copie des lettres d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, les chapitres d'ouvrages, ou articles en cours de publication).</p> <p>Les candidats sont invités d'autre part à consulter les pages de la 13ème section du site du CNU et notamment les conseils généraux et spécifiques aux candidats MCF et PR disponibles à partir de l'adresse suivante : https://www.conseil-national-des-universites.fr</p>	Dépôt dématérialisé et envoi postal si les rapporteurs le demandent.
14	<p>Pour MCF :</p> <p>a. Outre les pièces obligatoires, la section 14 demande le dépôt de la thèse dans les pièces complémentaires. b. Compétences requises et attestées en français et dans la langue de spécialité (par exemple, mentionner au moins une communication dans chacune des deux langues ; fournir au moins une publication dans chacune des deux langues) c. Il est rappelé que les candidats ne sont pas autorisés à échanger avec les rapporteurs. Pour toute demande, ils doivent s'adresser au président de la section ou au ministère. d. Il est recommandé aux candidats de préciser en cas de mention d'inédits, s'ils sont à paraître, sous presse, et le cas échéant de fournir une attestation.</p> <p>Pour PR :</p> <p>a. Outre les pièces obligatoires, la section 14 demande le dépôt du dossier d'HDR dans les pièces complémentaires. b. Compétences requises et attestées en français et dans la langue de spécialité (par exemple, mentionner au moins une communication dans chacune des deux langues ; fournir au moins une publication dans chacune des deux langues) c. Il est rappelé que les candidats ne sont pas autorisés à échanger avec les rapporteurs. Pour toute demande, ils doivent s'adresser au président de la section ou au ministère. d. Il est recommandé aux candidats de préciser en cas de mention d'inédits, s'ils sont à paraître, sous presse, et le cas échéant de fournir une attestation.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE.
15	<p>Pour la constitution de leur dossier, les candidats à une qualification dans la section 15 sont invités à consulter la rubrique "Qualification", et notamment la sous-rubrique "Conseils généraux" qui figure sous l'onglet "Qualification" accessible sur le site du CNU Section 15 https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/0</p> <p>Pièces complémentaires pour les MCF : en pièce n° 1, la thèse ou le livre qui en est tiré, si la thèse a été publiée.</p> <p>Pièces complémentaires pour les PR : le dossier d'HDR complet (mémoire de synthèse, recueil d'articles, mémoire original inédit ou le livre qui en est tiré si le mémoire a été publié).</p> <p>Pour tous les candidats :</p> <p>—La thèse ou le dossier complet d'HDR est une pièce indispensable pour l'étude du dossier dans la section 15. —Pour les thèses et les HDR rédigées dans une autre langue que le français, il convient de fournir un résumé en français d'une vingtaine de pages. — Les candidats à une requalification sont dispensés de l'envoi de la thèse pour les MCF et de l'HDR pour les PR. Cependant les travaux présentés au titre des pièces obligatoires (dans la limite de 3 pour les MCF et 5 pour les PR) devront obligatoirement être postérieurs à la date de la dernière qualification. —Il est nécessaire d'envoyer une copie des lettres d'acceptation de l'éditeur pour les livres et les articles en cours de publication. —Le CV, pièce obligatoire, devra comporter le cursus et le parcours professionnel, détailler les activités d'enseignement et de recherche, les responsabilités collectives, ainsi que la liste mise à jour des travaux et publications. Les candidats doivent y montrer qu'ils ont acquis des compétences dans la langue au titre de laquelle ils postulent et qu'ils utilisent des sources en langue originale dans leurs travaux. —Quand les documents sont trop volumineux pour être supportés par Galaxie, les candidats sont invités à les envoyer par mail ou via un site de transfert à leurs rapporteurs.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE. En cas de problème technique, envoi aux rapporteurs par transfert de fichiers ou par voie postale (clé USB ou document papier).
16	<p>Pour tous les candidats : La fiche de synthèse téléchargeable sur le site du CNU de la section 16 (rubrique Rapport d'activités et documents / Public / Divers) complétée par les candidats, jointe au dossier dématérialisé dans l'application GALAXIE. Lettre d'acceptation de l'éditeur pour les articles en cours de publication (articles mentionnés dans le dossier comme sous presse, acceptés ou à paraître). Première page de chaque article mentionné dans le dossier de candidature : au-delà des 3 documents exigés dans l'arrêté ministériel (e.g. 3 articles complets) au titre des pièces complémentaires, il est demandé aux candidats de transmettre la copie de la 1e page de tous les autres articles mentionnés dans le dossier.</p> <p>Pour les PR : Pour les candidats chercheurs des organismes de recherche et pour les MCF provenant d'autres sections, attestation institutionnelle de leurs expériences d'enseignements. Le cas échéant, les candidats doivent apporter les éléments explicatifs de l'absence de l'expérience d'enseignement de la psychologie. Pour les candidats dont la formation ou l'HDR n'est pas en psychologie et/ou ergonomie, lettre justifiant leur demande de qualification en 16e section et/ou montrant en quoi leurs thématiques de recherche s'inscrivent dans le champ de la psychologie ou de l'ergonomie.</p> <p>Pour les MCF : Attestation des activités pédagogiques et/ou des responsabilités administratives les plus significatives. Contrat ATER le cas échéant. L'attestation peut être signée par le responsable de l'UE, le responsable de la section d'enseignement ou le directeur du département. Pour les candidats dont la formation initiale ou la thèse n'est pas en psychologie et/ou ergonomie, lettre justifiant leur demande de qualification en 16e section et/ou montrant en quoi leurs thématiques de recherche s'inscrivent dans le champ de la psychologie ou de l'ergonomie.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
17	<p>Pour les MCF : la thèse</p> <p>Pour les PR : l'ouvrage original (inédit), le document de synthèse de l'HDR et le recueil d'articles de l'HDR. Si ces travaux sont rédigés en langue étrangère, vous devez fournir une synthèse scientifique en français sous forme d'un résumé substantiel, d'une introduction et d'une conclusion longues, analogues aux documents requis par les Ecoles Doctorales (par exemple pour les thèses en co-tutelle).</p> <p>NOTA : cette règle est également valable pour les travaux, ouvrages, articles rédigés en langue étrangère constituant des pièces obligatoires et qui doivent être déposés via GALAXIE sous un format dématérialisé.</p> <p>Lorsque la thèse a été soutenue dans une université étrangère qui ne délivre pas de rapport, les candidats devront faire parvenir aux rapporteurs 1) tous les documents préalables à l'autorisation de soutenance; 2) un exposé de soutenance en français; 3) un document (traduit en français), signé par le directeur de la thèse ou par le président du jury, authentifié par le cachet de l'établissement ayant délivré le diplôme, éclairant la section sur les qualités et les défauts de la thèse (les lettres de recommandations ne sont pas admises).</p> <p>NOTA : en plus des pièces complémentaires mentionnées ci-dessus, les candidats devront déposer, via GALAXIE et sous un format dématérialisé, une attestation de l'établissement certifiant qu'aucun rapport de soutenance n'a été établi. Cette attestation constitue une pièce obligatoire nécessaire à la recevabilité de la demande</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE. Les rapporteurs pourront demander aux candidats de leur fournir les pièces complémentaires selon un autre mode de transmission.

Campagne de qualification 2021		
<p>En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous. Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et au plus tard le mardi 15 décembre 2020 (16 heures) (ou au plus tard le 20 janvier 2021 pour les soutenances postérieures au 6 novembre 2020) conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie. Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces. Tous les candidats sont invités à consulter le site du CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr) pour connaître les préconisations de chaque section.</p>		
N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
18	<ul style="list-style-type: none"> - La thèse (MCF) ; - l'ouvrage original (inédit ou publié) ainsi que le document de synthèse et le recueil d'articles de l'HDR (PR) ; - une lettre d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, chapitres d'ouvrages, articles en cours de publication (à paraître, sous presse ou acceptés). <p>NOTA : les lettres de recommandation ne sont pas admises.</p>	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE Pour les pièces complémentaires trop volumineuses, les adresser directement aux rapporteurs au format PDF par We Transfer</p>
19	<p>Pour les pièces complémentaires, la section 19 demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le(s) mémoire(s) de thèse pour la qualification aux fonctions de MCF - le(s) mémoire(s) d'HDR pour la qualification aux fonctions de PR. Pour tous (MCF et PR) : une lettre d'acceptation de l'éditeur pour les ouvrages, chapitres d'ouvrages, articles en cours de publication (à paraître, sous presse ou acceptés). Pour constituer leur dossier, les candidats.es sont invité.es à consulter les rubriques sous l'onglet "Qualification", accessibles sur le site du CNU - section 19. https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#entite/entiteName/CNU/idChild/32/idNode/3745-3813 	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE</p>
20	<ul style="list-style-type: none"> - Pièces complémentaires pour les MCF : La thèse (ou le livre qui en est tiré si la thèse a été publiée). - Pièces complémentaires pour les PR : l'intégralité de l'HDR, c'est-à-dire : le mémoire scientifique original (ou le livre qui en est tiré si le mémoire a été publié), le dossier autobiographique (« mémoire de synthèse ») et le volume de travaux. - Pour les thèses rédigées en langue étrangère, le résumé en français devra faire environ 30 pages pour les MCF, et celui du mémoire scientifique d'habilitation, environ 50 pages pour les PR. - Les candidats à une requalification sont dispensés de l'envoi de la thèse pour les MCF et de l'HDR pour les PR. Cependant les travaux présentés au titre des pièces obligatoires (dans la limite de 3 pour les MCF et 5 pour les PR) devront obligatoirement être postérieurs à la date de la dernière qualification. 	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE</p>
21	<p>Préalablement à la constitution de leur dossier et bien avant la date limite de dépôt des dossiers, les candidat(e)s sont invité(e)s à consulter la rubrique « Qualification » des pages de la 21e section sur le site du CNU, comprenant des conseils généraux pour les candidatures MCF et PR.</p> <p>Le CV, pièce obligatoire, devra être strictement limité à 8 pages et comportera le cursus et parcours professionnel, les activités d'enseignement et de recherche, les responsabilités collectives, et la liste des publications et productions à jour.</p> <p>Pièces complémentaires pour les MCF : la thèse (ou le livre qui en est tiré si la thèse a été publiée) devra obligatoirement être fournie lors de la première candidature. Pièces complémentaires pour les PR : l'intégralité de l'HDR, c'est-à-dire : le mémoire scientifique original (ou le livre qui en est tiré si le mémoire a été publié), le dossier autobiographique (« mémoire de synthèse ») et le volume de travaux.</p> <p>Pour les thèses rédigées en langue étrangère, le résumé en français devra faire au moins 90 000 signes espaces comprises pour les MCF, et celui du mémoire scientifique d'habilitation, au moins 150 000 signes espaces comprises pour les PR.</p> <p>Les candidats à une requalification sont dispensés de l'envoi de la thèse pour les MCF et de l'HDR pour les PR. Cependant les travaux présentés au titre des pièces obligatoires (dans la limite de 3 pour les MCF et 5 pour les PR) devront obligatoirement être postérieurs à la date de la dernière qualification.</p>	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE</p>
22	<p>Pour les MCF, la thèse ou le livre qui en a été tiré si la thèse a été publiée ;</p> <p>Pour les PR, le mémoire de recherche inédit ou le livre qui en a été tiré si publication, le volume autobiographique (mémoire dit "de synthèse") le recueil d'articles publiés présentés pour l'HDR</p> <p>Pour les MCF et PR: un curriculum vitae</p> <p>Pour les thèses rédigées en langue étrangère, le résumé en français devra faire environ 30 pages pour les MCF, et celui du mémoire scientifique d'habilitation, environ 50 pages pour les PR. Les candidats à une requalification sont dispensés de l'envoi de la thèse pour les MCF et de l'HDR pour les PR. Cependant les travaux présentés au titre des pièces obligatoires (dans la limite de 3 pour les MCF et 5 pour les PR) devront obligatoirement être postérieurs à la date de la dernière qualification</p>	<p>Ces pièces sont à envoyer sous format papier; toutefois l'envoi sous format numérique est possible sous réserve de l'accord préalable du rapporteur.</p>
23	<p>Pour les MCF : 1 exemplaire de la thèse en format numérique Pour les PR : 1 exemplaire du volume "position et projet scientifique" de l'HDR en format numérique</p>	<p>Toutes les pièces complémentaires seront intégrées dans le dossier dématérialisé par voie numérique et déposées dans l'application GALAXIE. En cas de problème technique pour l'envoi numérique des pièces complémentaires, notamment pour la thèse et/ou le volume de l'HDR, l'envoi postal en clé USB est possible, le reste du dossier devant être obligatoirement dématérialisé. Dans ce cas, se reporter aux recommandations de la 23e section sur le site du CNU.</p>
24	<p>Pour les thèses ou HDR rédigées en langue étrangère, un résumé en français d'une longueur de 20 pages minimum ; la lettre d'acceptation de l'éditeur pour les articles ou ouvrages en cours de publication (acceptés).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour les MCF : la thèse au format électronique (considérée comme pièce complémentaire) • Pour les PR : le dossier d'HDR au format électronique (considéré comme pièce complémentaire) 	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE</p>
25	<p>Pour les MCF: rapport de pré soutenance de thèse. Dans le cas d'une première demande de qualification, la section demande à ce que le candidat communique l'ensemble de ses travaux. Dans le cas d'une demande de requalification le candidat devra communiquer les travaux sur les quatre dernières années. Dans tous les cas, trois publications maximum seront fournies au titre des documents obligatoires, les autres au titre des documents complémentaires. Le CV détaillé, fourni au titre des pièces obligatoires, devra mentionner la liste complète des publications. Cette liste sera assortie de commentaires sur les travaux qui sont les plus pertinents.</p> <p>Pour les PR : rapport de pré soutenance HDR ainsi que les travaux couvrant au moins les quatre dernières années en dehors des cinq publications maximum fournies au titre des documents obligatoires. Le candidat devra communiquer: -la liste complète des publications. Cette liste pourra être assortie de commentaires sur les travaux qui sont les plus relevant en dehors de ceux déjà mentionnés dans la notice obligatoire.</p> <p>Lorsque, dans un dossier, un article est mentionné à paraître, il est souhaitable que la.le candidat.e joigne la lettre d'acceptation de la revue dans laquelle l'article doit paraître. Dans le cas contraire, l'article en question sera considéré comme une prépublication, c'est-à-dire comme un travail scientifique non encore évalué.</p>	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE</p>
26	<p>Pour les MCF et les PR :</p> <p>Consulter les recommandations pour la qualification sur le site du CNU. Pour les MCF : rapports des rapporteurs de la thèse ; Pour les PR : rapports des rapporteurs de l'HDR.</p>	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE</p>
27	<p>Préalablement à la déclaration de candidature sur Galaxie, puis au dépôt des pièces constitutives du dossier, et afin de bien renseigner la demande de qualification, il est nécessaire de consulter la note aux candidat.e.s à la qualification sur le site https://cnu27.univ-lille.fr</p> <p>Les pièces complémentaires demandées par la section 27 sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une copie des rapports signés des rapporteur.e.s de doctorat pour une demande de qualification MCF, d'HDR pour une demande de qualification PR, - un CV long tel que décrit dans la note aux candidat.e.s précitée. 	<p>Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE</p>

Campagne de qualification 2021		
<p>En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous. Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et au plus tard le mardi 15 décembre 2020 (16 heures) (ou au plus tard le 20 janvier 2021 pour les soutenances postérieures au 6 novembre 2020) conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie. Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces. Tous les candidats sont invités à consulter le site du CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr) pour connaître les préconisations de chaque section.</p>		
N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
29	<p>Les critères et conseils aux candidats pour les qualifications MCF et PR sont indiqués sur le site de la section, à consulter avant de constituer votre dossier. https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu Puis les onglets : Sciences, Groupe 6, Section 29</p> <p>Trois pièces complémentaires sont demandées par la section :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une fiche de synthèse, à télécharger sur le site de la section, dans la rubrique Rapports d'activités et documents, onglet Public, à remplir par le candidat à la qualification et à laisser en doc ou odt. - Un rapport d'activités de 4 pages, dans lequel les candidats développeront leurs activités essentielles en termes de recherche et d'enseignement (MCF/PR), d'encadrement et de responsabilités collectives de type administrative, pédagogique et scientifique (PR). - Une liste de publications et présentations. <p>Ces pièces complémentaires doivent être envoyées aux deux rapporteurs avec la même date limite que pour la validation du dossier sur Galaxie (17 décembre 2019 - 16h), en suivant les conseils généraux donnés sur le site de la section.</p>	Envoi par courrier électronique au rapporteurs
30	<p>En complément de la rédaction du dossier, il est nécessaire de consulter les recommandations sur le site de la section de la CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu) puis les onglets : Sciences, Groupe 6, Section 30). Par soucis de clareté, il est vivement conseillé de suivre le modèle de dossier proposé sur le site de la section 30.</p> <p>En plus des pièces obligatoires, fournir les pièces complémentaires suivantes (<i>leur absence prive la section d'informations nécessaires pour correctement évaluer le dossier</i>) :</p> <p>Pour les MCFs et PRs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Liste complète des publications (articles, brevets, livres, chapitres de livres, conférences, conférences invitées... classées chronologiquement et par type) <p>Pour les MCFs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les rapports de tous les rapporteurs de la thèse de doctorat - Attestations des activités d'enseignement (en France et à l'étranger) signées d'un responsable de filière, de département, d'UFR etc.. comportant : année, volume horaire, matière, nature (CM, TD, TP) ou copies des contrats ATER, moniteur, mission d'enseignement, vacataire, etc... - Uniquement pour les candidats ayant un diplôme étranger et qui demandent une équivalence : Copie de la Thèse de doctorat (si ce dernier est rédigé dans une langue autre que le français ou l'anglais, joindre un résumé étendu en français ou anglais). <p>Pour les PRs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les rapports de tous les rapporteurs de la HDR. - Uniquement pour les candidats n'ayant pas un poste MCF statutaire dans un établissement public d'enseignement supérieur Français : Attestations officielles des activités d'enseignement (en France et à l'étranger) mentionnant la nature et les matières des enseignements les années, volume horaire, ou copies des contrats de travail (pour les établissements privés), documents de nomination, etc... 	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
31	<p>Pour les MCF et les PR : Consulter les recommandations pour la qualification sur le site du CNU.</p> <p>Pour les MCF : la fiche synthétique téléchargeable sur le site du CNU, section 31, rubrique "qualification/recommandation MCF", la justification du rattachement à la section, la liste complète des publications, brevets, communications, séminaires et conférences et un résumé des recherches, l'exposé de la motivation pour l'enseignement ainsi que la conception de ce volet des activités d'un enseignant chercheur.</p> <p>Pour les PR : la fiche synthétique téléchargeable sur le site du CNU, section 31, rubrique " qualification/recommandation PR", la justification du rattachement à la section, la liste complète des publications, communications, séminaires et conférences et une notice "Titres et Travaux" pages incluant un projet de recherche, pour les candidats non MCF l'exposé de la motivation pour l'enseignement ainsi que la conception de ce volet des activités d'un enseignant chercheur. Tout élément d'information permettant d'apprécier l'autonomie scientifique du candidat</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE Les rapporteurs ne prendront pas en considération les documents transmis par mail ou par courrier postal.
32	<p>Pour MCF, la section demande les pièces complémentaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la liste complète des publications en indiquant les « IF », brevets, communications en précisant les communications orales ou par affiches, internationales ou nationales, séminaires et conférences en précisant les invitations (uniquement si elle ne figure pas dans le CV obligatoire) - la fiche synthétique téléchargeable sur le site du CNU, section 32 - les attestations d'enseignements <p>La section précise qu'il n'est pas utile de fournir la thèse dans les exemplaires de travaux demandés, les publications suffisent.</p> <p>Pour PR, la section demande les pièces complémentaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la liste complète des publications en indiquant les « IF », les brevets... - les éléments de rayonnement du candidat qui seront appréciés au regard des actions de diffusion scientifique sur le modèle HCERES (conférences invitées dans des congrès, séminaires dans des universités, communications orales présentées personnellement, proceedings et communications par affiche...). - la fiche synthétique téléchargeable sur le site du CNU, section 32. 	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
33	<p>Pour tous les candidats : Les critères et procédures d'évaluation des candidatures, ainsi que les consignes de préparation du curriculum vitae (pièce obligatoire), sont accessibles sur la page web du CNU 33 (https://www.conseil-national-des-universites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/33). Ces consignes devront être impérativement suivies. Au-delà des pièces obligatoires, le CNU 33 exige que le dossier du candidat soit complété par la fiche synthétique téléchargeable sur la page web du CNU 33 reprenant les principaux items et éléments chiffrés.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
34	<p>Pour les MCF : les rapports de pré-soutenance de thèse ou des documents équivalents pour les doctorats étrangers, ainsi qu'un lien vers le manuscrit de thèse. Une liste exhaustive des publications, en séparant les publications à comité de lecture des autres publications. Les enseignements effectués en indiquant l'établissement d'exercice, les intitulés des enseignements, le niveau et le type d'enseignement (cours, TD, TP, à distance) ainsi que les volumes horaires.</p> <p>Pour les PR : les rapports de pré-soutenance de HDR ou des documents équivalents pour les HDR/doctorats étrangers. Une liste exhaustive des publications soulignant 3 à 5 publications les plus significatives, et séparant les publications à comité de lecture des autres publications. Les enseignements effectués en indiquant l'établissement d'exercice, les intitulés des enseignements, le niveau et le type d'enseignement (cours, TD, TP, à distance) ainsi que les volumes horaires.</p> <p>Les candidats sont également invités à consulter les critères appliqués par la section 34 sur son site: https://cnu34.osug.fr/Conseils-detailles-68-</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
35	<p>Pour les MCF : la thèse, les rapports de pré-soutenance, rapports de jury ou autres pour les doctorats étrangers, la lettre ou mail d'acceptation définitive de l'éditeur pour les articles en cours de publication, liste des enseignements détaillés (volume horaire, niveau, discipline). Dans tous les cas, un paragraphe argumenté sur la volonté de faire le métier d'enseignant-chercheur est demandé. Pour les étudiants n'ayant pas eu l'opportunité d'effectuer des enseignements au cours ou après leur thèse (bourse CIFRE, Post-doc étranger,), un paragraphe argumenté sur leur volonté de faire de l'enseignement est demandé.</p> <p>Pour les PR : le dossier complet d'HDR comprenant les rapports de pré-soutenance, les rapports de jury ou autres pour les HDR/ doctorats étrangers, une liste des publications, un descriptif des activités (recherche, enseignement) et des projets d'activités, tant pour la recherche que pour l'enseignement .</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
36	<p>Toutes les pièces complémentaires demandées par la section 36 sont dématérialisées. Elles comprennent :</p> <p>Pour la qualification aux fonctions de MCF : la thèse, les rapports de pré-soutenance, rapports de jury ou autres pour les doctorats étrangers, une liste des publications avec la lettre d'acceptation de l'éditeur pour les articles en cours de publication, une liste des enseignements éventuels (volume horaire, niveau, discipline) ou à défaut, un projet d'enseignement. Une attestation des services d'enseignement effectués est exigée : elle doit comprendre l'indication précise des établissements d'exercice, des intitulés des enseignements, du type (cours, TD, TP) et des volumes horaires.</p> <p>Pour la qualification aux fonctions PR : le dossier complet d'HDR comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le mémoire et les rapports de pré-soutenance, les rapports de jury, pour les titulaires d'une HDR. Le mémoire et les rapports pour les titulaires d'un doctorat étranger. - une liste des publications, un descriptif des activités (recherche, enseignement) et des projets d'activités. - Une attestation des services d'enseignement effectués est exigée : elle doit comprendre l'indication précise des établissements d'exercice, des intitulés des enseignements, du type (cours, TD, TP) et des volumes horaires. - Les directions, co-directions (ou co-encadrements) d'étudiants de Master 2 et de doctorants, doivent être attestées en précisant les taux d'encadrement par l'Ecole doctorale aussi bien pour les directions que les co-directions. <p>Pour les demandes de requalification MCF ou PR, les candidats sont dispensés de l'envoi des mémoires respectifs de thèse ou l'HDR.</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE

Campagne de qualification 2021		
<p>En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous. Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et au plus tard le mardi 15 décembre 2020 (16 heures) (ou au plus tard le 20 janvier 2021 pour les soutenances postérieures au 6 novembre 2020) conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie. Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces. Tous les candidats sont invités à consulter le site du CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr) pour connaître les préconisations de chaque section.</p>		
N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
37	<p>Pour les MCF : Une liste complète des publications, parues et acceptées (qui peut être insérée dans le CV), une description des activités passées en recherche et enseignement du candidat, la photocopie de la page de couverture, du résumé et de la table des matières de la thèse de doctorat (le manuscrit n'est pas exigé), la copie des rapports de pré-soutenance du doctorat signés par les rapporteurs. A noter : les publications et CV sont acceptés en français ou en anglais. Si les publications, la page de couverture, le résumé et la table des matières de la thèse de doctorat, sont dans une autre langue que le français ou l'anglais, une traduction certifiée conforme sur l'honneur par le candidat en français ou en anglais est demandée. Lorsqu'une publication n'est pas encore parue mais est définitivement acceptée, il est nécessaire de joindre au dossier la lettre d'acceptation de l'éditeur; la publication ne sera prise en considération qu'à cette condition (voir le site de la section pour détails).</p> <p>Pour les PR : Une liste complète des publications, parues et acceptées (qui peut être insérée dans le CV), une description des activités passées en recherche et enseignement du candidat, la photocopie de la page de couverture, du résumé et de la table des matières du mémoire d'habilitation à diriger des recherches (HDR) (le manuscrit n'est pas exigé), la copie des rapports de pré-soutenance de l'habilitation à diriger des recherches (HDR) signés par les rapporteurs. A noter : les publications et CV sont acceptées en français ou en anglais. Si les publications, la page de couverture, le résumé et la table des matières du mémoire d'habilitation à diriger des recherches (HDR), sont dans une autre langue que le français ou l'anglais, une traduction certifiée conforme sur l'honneur par le candidat en français ou en anglais est demandée. Lorsqu'une publication n'est pas encore parue mais est définitivement acceptée, il est nécessaire de joindre au dossier la lettre d'acceptation de l'éditeur; la publication ne sera prise en considération qu'à cette condition (voir le site de la section pour détails).</p> <p>Pour MCF et PR : Les pièces obligatoires et les pièces complémentaires sont déposées par les candidats dans l'application ANTARES (Galaxie).</p>	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
60	<ul style="list-style-type: none"> • Rapports de pré-soutenance (rapports des 2 rapporteurs de thèse pour une qualification aux fonctions de Maître de Conférences, des 3 rapporteurs de l'habilitation à diriger des recherches pour une qualification aux fonctions de Professeur). Chaque rapport doit être daté et signé par le rapporteur. • Liste complète, classée et détaillée de la production scientifique. Cette liste doit comprendre les rubriques: "Articles publiés dans des revues indexées dans une base de données" : Ecriture de la référence suivant la norme APA (American Psychological Association), fourniture de son DOI (Digital Object Identifier). NB : Aller chercher votre article sous Google Scholar cliquer sur le symbole bleu « »», il vous est proposé de récupérer la référence de votre article au format APA. "Brevets Internationaux" (Ecriture de la référence, voir site EspaceNet). "Brevets Nationaux" (Ecriture de la référence, voir site EspaceNet). "Articles dans des revues non indexées dans une base de données". "Communications dans des congrès internationaux ou nationaux". • Fiche de synthèse de la section (à récupérer sur https://www.conseil-national-des-universites.fr), datée et signée. 	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
61	<ul style="list-style-type: none"> • Pour les qualifications MCF : les rapports de pré-soutenance de la thèse signés. • Pour les qualifications PR : les rapports de pré-soutenance de l'HDR signés ainsi que les attestations de co-encadrement de thèses établies par le directeur de thèse ou le directeur de l'école doctorale, précisant le taux de co-encadrement et le nom de chaque co-encadrant. • Pour tous : liste ordonnée (par catégorie puis par ordre chronologique) de l'ensemble des publications. Tous les candidats sont invités à consulter les recommandations de la section 61 sur le site https://www.conseil-national-des-universites.fr	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
62	<ul style="list-style-type: none"> • la thèse (pour une demande qualification MCF) ou l'HDR (pour une demande de qualification PR) en version électronique. Si le manuscrit est dans une langue autre que le français ou l'anglais, ajouter un résumé en français d'une vingtaine de pages ; • les rapports datés et signés de pré-soutenance du diplôme concerné ; • le contrat d'enseignement ou une attestation de la direction des études ou à défaut une attestation sur l'honneur des heures enseignées avec leurs détails pour les non titulaires du ministère de l'enseignement supérieur ; • les attestations de co-encadrement de thèses établies par le directeur de thèse ou le directeur du laboratoire ou le directeur de l'école doctorale, précisant le taux de co-encadrement et le nom de chaque co-encadrant (pour une demande de qualification PR). • une liste d'ouvrages, d'articles et de communications. Les publications y seront distinguées par catégories, comme mentionné dans la fiche signalétique de la section ; • la fiche signalétique de synthèse de la section 62, datée et signée, à récupérer sur http://www.conseil-national-des-universites.fr. Tous les candidats et candidates sont fortement invités à consulter et suivre les recommandations ainsi que les critères de la sections 62 indiqués sur son site. 	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
64	Fiche synthétique téléchargeable sur le site de la section (https://www.conseil-national-des-universites.fr) . La lettre d'acceptation définitive (et non sous réserve de modifications) de l'éditeur, par mail uniquement , pour les articles en cours d'acceptation ou sous presse. La description des travaux scientifiques, des activités d'enseignement et responsabilités diverses doit être rédigée en français Le justificatif des activités d'enseignement validé par l'autorité de tutelle pour les non-titulaires (vacations, contrat doctoral, contrat ATER,...) avec le volume horaire par année clairement indiqué. Le rapport des rapporteurs pour la thèse et l'HDR. Le justificatif d'acceptation des brevets	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE (et par mail pour les lettres d'acceptation définitive).
65	Pièce complémentaire à transmettre par courriel aux rapporteurs: Une fiche de synthèse téléchargeable sur le site du CNU de la section 65, rubrique Qualification - conseils généraux (https://www.conseil-national-des-universites.fr). Cette pièce complémentaire doit être dans l'un des formats suivants : .docx ou .odt ou .rtf. Pour mémoire, le dossier doit comporter, en plus des pièces obligatoires, une notice décrivant les étapes du cursus et de l'activité scientifique en adéquation avec le périmètre de la section 65. Le rapport des rapporteurs de la thèse ou de l'HDR doit être joint au dossier. La lettre d'acceptation définitive de l'éditeur des articles déclarés "accepté" ou "sous presse" doit être jointe au dossier, ainsi que les justificatifs d'acceptation des brevets. Les candidats qui justifient d'une activité d'enseignement hors ACE, monitorat ou ATER joindront aussi les attestations des services d'enseignement validés par l'autorité de tutelle, avec indication des intitulés des enseignements, de la forme d'enseignement (cours, TD, TP) et des volumes horaires. La mobilité post-doctorale doit être attestée dans le dossier.	Transmission par courriel aux rapporteurs de la fiche de synthèse. Dépôt dématérialisé des autres pièces dans l'application GALAXIE.
66	<ul style="list-style-type: none"> • La fiche de synthèse téléchargeable sur le site du CNU de la section 66 (rubrique Qualification - Conseils généraux) complétée. • La lettre d'acceptation définitive (et non sous réserve de modification) de l'éditeur pour les articles déclarés "accepté" ou "sous presse". • Les justificatifs d'acceptation des brevets. • Les attestations des services d'enseignement validés par l'autorité de tutelle, avec indication des intitulés des enseignements, de la forme d'enseignement (cours, TD, TP) et des volumes horaires. NB: le "curriculum vitae" fait partie des pièces obligatoires. Il doit impérativement inclure (1) les principales étapes du cursus et de la carrière (1 page), (2) une notice rédigée présentant de manière didactique les activités de recherche, d'enseignement et de responsabilités collectives, ainsi que l'adéquation au périmètre de la section 66 (5 pages pour la qualification MCF et 10 pages pour la qualification PR), et (3) la liste complète des publications classées comme indiqué sur le site du CNU de la section 66, rubrique Qualification - Conseils généraux.	<ul style="list-style-type: none"> • La fiche de synthèse doit être envoyée aux rapporteurs en pièce jointe à un courrier électronique, au format "word" ou compatible obligatoirement (non "pdf") • Toute autre pièce : dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
67	La fiche de synthèse téléchargeable sur le site Internet du CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr) de la section 67 (rubrique Rapports d'activités et documents - Public - Qualifications 2019) à renvoyer complétée aux rapporteurs par courrier électronique au format Word exclusivement Pour les MCF : les rapports de pré-soutenance de la thèse ; Pour les PR : les rapports de pré-soutenance de l'HDR ; La lettre d'acceptation définitive (et non sous réserve de modification) de l'éditeur pour les articles déclarés "accepté" ou "sous presse".	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE + envoi aux rapporteurs par courriel.
69	La fiche de synthèse téléchargeable sur le site du CNU, section 69 (rubrique Qualification - Recommandation MCF ou Recommandation PR). La lettre d'acceptation de l'éditeur pour les articles en cours de publication (articles acceptés uniquement; les articles en révision ne sont pas pris en compte). Le justificatif des activités d'enseignement validé par l'autorité de tutelle pour les non-titulaires (vacations, mission doctorale d'enseignement, contrat ATER etc) avec le volume horaire par année clairement indiqué. Le rapport des rapporteurs pour la thèse et l'HDR. Le justificatif d'acceptation des brevets.	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
70	En complément des pièces obligatoires, les candidat.e.s transmettront aux rapporteur.e.s les documents suivants en version électronique (non protégée pour faciliter leur travail). Pour toute.s les candidat.e.s (liste MCF et liste PR) : 1) Une lettre de motivation (2p. max.) expliquant la démarche de candidature dans la section et le projet scientifique et professionnel en Sciences de l'éducation ; 2) Une attestation du directeur de l'unité de recherche dans laquelle le.la candidat.e réalise ses travaux ; 3) Une lettre d'acceptation de l'éditeur ou du rédacteur en chef de la revue pour tous travaux en cours de publication. Pour les candidat.e.s à l'inscription sur la liste de qualification MCF : un exemplaire de la thèse. Pour les candidat.e.s à l'inscription sur la liste de qualification PR : un exemplaire de l'HDR (note de synthèse et compilation d'articles). Pour les candidat.e.s ayant réalisé leurs travaux en langue étrangère : les diplômes et rapports de soutenance traduits et un résumé substantiel des travaux présentés en français. Les lettres de recommandations ne sont pas admises.	Les pièces complémentaires sont à déposer sur l'application ; les rapporteurs pourront demander l'envoi d'une version papier de la thèse en s'adressant directement au candidat.

Campagne de qualification 2021		
<p>En complément des pièces obligatoires que vous devez déposer dans l'application, les sections du CNU demandent des pièces complémentaires listées dans le tableau ci-dessous. Les candidats sont donc invités à déposer dans l'application ou à envoyer l'ensemble des pièces complémentaires aux rapporteurs dès qu'ils en ont connaissance et au plus tard le mardi 15 décembre 2020 (16 heures) (ou au plus tard le 20 janvier 2021 pour les soutenances postérieures au 6 novembre 2020) conformément au calendrier en ligne sur le portail Galaxie. Les candidats à une requalification ne sont pas dispensés de l'envoi de ces pièces. Tous les candidats sont invités à consulter le site du CNU (https://www.conseil-national-des-universites.fr) pour connaître les préconisations de chaque section.</p>		
N° de section	Pièces complémentaires demandées	Mode de transmission des pièces complémentaires aux rapporteurs
71	Exemplaire du mémoire de thèse (MCF) Exemplaire du mémoire d'habilitation (PR) Rapports préliminaires à la soutenance de l'HDR (PR) Note de une à deux pages expliquant la démarche de candidature dans la section et le projet du candidat (candidats MCF et PR ayant soutenu dans une autre discipline) Rapports préliminaires à la soutenance de thèse des candidats MCF ayant soutenu dans une autre discipline Résumé en français des articles, travaux, ouvrages et articles rédigés en langue étrangère.	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
72	Pour les MCF: la thèse Pour les PR: le document de synthèse de l'HDR, tel que définit à l'article 4 de l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger des recherches: "le dossier de candidature comprend soit un ou plusieurs ouvrages publiés ou dactylographiés soit un dossier de travaux accompagnés d'une synthèse de l'activité scientifique du candidat permettant de faire apparaître une expérience dans l'animation d'une recherche" Dans tous les cas: une liste des publications Il est demandé aux candidats de joindre à leur dossier une lettre explicitant les raisons de leur candidature en section 72 "Epistémologie et histoire des sciences et des techniques" (une page maximum).	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
73	Pour les MCF : la thèse Pour les PR : le dossier complet d'HDR avec le document de synthèse. Les candidats qui soumettent une partie du dossier dans une langue autre que le français doivent joindre un résumé synthétique ou une traduction de cette partie en français	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE. Si la volumétrie des pièces complémentaires est supérieure à la limite autorisée par l'application, l'envoi électronique est conseillé. L'envoi postal de ces pièces sur une clé usb est toutefois possible (le cachet de la poste faisant foi).
74	i. Curriculum vitae strictement limité à deux pages (Curriculum Vitae2pages_modèle type à télécharger sur le site de la section). Ce document projeté en séance permet aux 36 membres du CNU de prendre connaissance des éléments essentiels du dossier d'un candidat. ii. Document « Exposé des activités du candidats » (Exposé des activités du candidat_modèle type à télécharger sur le site de la section) iii. Les deux pré-rapports de soutenance (thèse ou HDR). iv. Liste détaillée (Noms des auteurs, date, titre entier, journal ou ouvrage, pages, DOI) des publications et conférences v. Une attestation des heures d'enseignements sur les 4 dernières années au maximum, signée par le directeur de la composante ou le directeur des études vi. Contrats ATER ou monitorat (pour les candidats à la qualification MCF) vii. Attestation des responsabilités administratives et pédagogiques, signée par l'autorité compétente (directeur de composante, directeur d'unité, directeur école doctorale...) viii. Attestation de l'éditeur scientifique dans le cadre d'un article ou ouvrage accepté pour publication mais non encore publié. ix. Un exemplaire en pdf du mémoire de thèse ou d'HDR pour les candidats en SHS x. Copie des éventuels diplômes complémentaires xi. Pour les candidats issus d'autres disciplines ou formations que STAPS, une note d'une à deux pages expliquant la démarche de candidature à la section 74 de la candidate ou du candidat.	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
76	Pour les MCF : • Une liste complète des publications si elle n'a pas pu trouver place dans le CV obligatoirement déposé dans l'application Galaxie. • La thèse ou sa version publiée, si elle n'a pas été téléchargée dans l'application Galaxie. • Éventuellement des exemplaires complémentaires d'articles significatifs. Pour les PR : • Une liste complète des publications, si elle n'a pas pu trouver place dans l'exposé limité à quatre pages téléchargé dans l'application Galaxie. • Le dossier des inédits présentés en vue de l'obtention de l'HDR, s'il n'a pas été téléchargé dans l'application Galaxie. • Des exemplaires complémentaires d'articles choisis significatifs.	Sous format dématérialisé par courriel aux rapporteurs
77	Pour les MCF : - une lettre de motivation (2p. max.) expliquant la démarche de candidature dans la section - une liste complète, classée et détaillée de la production scientifique. Cette liste doit comprendre en tout cas les rubriques "monographies", "revues internationales à comité de lecture", "revues nationales à comité de lecture", "chapitres d'ouvrages", "communication dans des congrès internationaux", "communication dans des congrès nationaux". - les rapports de pré-soutenance de la thèse - un exemplaire de la thèse et de quelques articles significatifs Pour les PR : - une lettre de motivation (2p. max.) expliquant la démarche de candidature dans la section - une liste complète, classée et détaillée de la production scientifique. Cette liste doit comprendre en tout cas les rubriques "monographies", "revues internationales à comité de lecture", "revues nationales à comité de lecture", "chapitres d'ouvrages", "communication dans des congrès internationaux", "communication dans des congrès nationaux". - les rapports de pré-soutenance de l'HDR - un exemplaire d'un ouvrage publié (ou de la monographie inédite présentée en vue de l'obtention de l'HDR) et de plusieurs articles récemment parus Les candidats qui soumettent une partie du dossier dans une langue autre que le français doivent joindre un résumé synthétique ou une traduction de cette partie en français.	Format papier avec un envoi postal
86	Pour les MCF : 1 phase : Evaluation sur dossier - Une liste complète, classée et détaillée des publications (avec mention des Impact Factors), chapitres d'ouvrage, brevets (avec numéros, extensions et licences) - Une liste chronologique des communications orales en soulignant le nom de l'orateur - Le justificatif des activités d'enseignement validé par l'autorité de tutelle pour les non-titulaires (vacations, contrat doctoral, contrat ATER,...), avec le volume horaire par année clairement indiqué - Une lettre motivant l'adéquation du profil du candidat avec la section CNU 86 Pour les PR : 2 phases : Evaluation sur dossier puis audition des candidats sélectionnés (titres et travaux et leçon) - La description de votre stratégie scientifique, des activités et responsabilités pédagogiques et des responsabilités administratives ou collectives dans un document d'une dizaine de pages maximum - Une liste complète, classée et détaillée des publications (avec mention des Impact Factors), chapitres d'ouvrage, brevets (avec numéros, extensions et licences) - Une liste chronologique des communications orales en soulignant le nom de l'orateur - Une liste complète des contrats (publics, privés) en précisant si vous êtes porteur de projet, partenaire ou associé, en indiquant les sommes impliquées pour l'ensemble du contrat et pour l'équipe elle-même - Une liste complète des encadrements ou directions de thèses, de master (avec le taux de contribution)	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE
87	La fiche de synthèse téléchargeable sur le site du CNU (Section 87), dûment complétée, pour les candidats à une qualification PR ou MCF. Cette fiche est disponible sur ce site sous le nom « Qualifications-EC-Fiche de synthèse-2020-2021-CNU87.doc » dans la sous-rubrique « Rapports d'activité et documents » et en cliquant sur « Public » à gauche (https://www.conseil-national-desuniversites.fr/cnu/#/entite/entiteName/CNU/idChild/36/idNode/4581-4627) La description des travaux scientifiques, des activités d'enseignement et des responsabilités administratives et collectives dans un document d'au moins 4 pages et de moins de 20 pages. Une liste complète, classée et détaillée des publications, avec mention des Impact Factors. Une copie de la lettre ou du mail d'acceptation définitive (et non sous réserve de modifications) de l'éditeur pour les articles en cours d'acceptation ou sous presse au plus tard le 15 décembre 2020 pour les candidats dont la soutenance de thèse ou de l'HDR est antérieure au 7 novembre 2020 et au plus tard le 20 janvier 2021 pour les candidats dont la soutenance de thèse ou de l'HDR est prévue entre le 7 novembre 2020 et le 16 janvier 2021. Le justificatif des activités d'enseignement validé par l'autorité de tutelle pour les non-titulaires (vacations, contrat doctoral, contrat ATER,...), avec le lieu des enseignements et le volume horaire par année clairement indiqués.	Dépôt dématérialisé dans l'application GALAXIE